

donnée dans le bill, les terres du Canada sont celles qui sont situées dans le Territoire du Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest ou encore dans les zones sous-marines adjacentes à la côte canadienne. Cela soulève la question de savoir quel doit être le rôle des provinces pour gérer les gisements de pétrole sous-marins et les autres richesses naturelles. Tôt ou tard, le gouvernement devra trancher cette question.

Nous croyons que les provinces de l'Atlantique éprouvent de graves problèmes économiques. Ce qu'il faudrait à la région de l'Atlantique, et je l'affirme à titre de Canadien de l'Ouest qui peut se rendre compte de la réalité, c'est une source de recettes suffisante qui lui permettrait de ne plus avoir à demander l'aumône au gouvernement fédéral ou à compter sur la charité des provinces centrales. Les provinces de l'Ouest pour leur part ne sont plus obligées de le faire. Je voudrais que la région de l'Atlantique soit dans la même position. Elle a besoin pour cela d'une bonne source de recettes et c'est pourquoi le gouvernement fédéral devrait reconnaître que les richesses sous-marines appartiennent avant tout aux provinces.

La propriété donne un bon nombre de droits. Cette question comporte plusieurs aspects. Par exemple, cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral serait entièrement exclus. C'est lui qui contrôle la navigation, les pêches et la défense et il a certainement un rôle important à jouer pour surveiller et protéger l'environnement des régions côtières. Le gouvernement fédéral doit donc reconnaître qu'il devra éventuellement en arriver à une entente à l'égard des richesses sous-marines, et il n'y parviendra pas en provoquant les provinces. Ce serait peut-être plus approprié de demander au comité de la constitution d'étudier la question, mais je tenais tout de même à la soulever aujourd'hui.

Avant de passer à un autre sujet, je voudrais dire quelque chose de bien personnel au sujet de l'environnement. Il est essentiel que pendant l'étude du bill à la Chambre et au comité nous examinions de façon approfondie la question de l'environnement du Nord. Le grand Nord est la seule région encore vierge du Canada. J'ai pu constater moi-même la richesse de l'environnement de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie. Je ne voudrais pas que cela disparaisse. La production du pétrole et du gaz est possible dans cette région. Elle est possible, mais nous devons être très prudents.

J'attire l'attention des députés sur un discours fait par Sam Raddi, d'Inuvik, dans les territoires du Nord-Ouest. Je ne le ferai pas consigner au compte rendu; c'est un discours qu'il a fait le 28 janvier 1976 devant la Commission Berger. Selon Sam Raddi, on nous dit depuis des générations que notre sort était lié à celui des bêtes. Si les bêtes, les poissons et les baleines de la mer de Beaufort et des environs disparaissent un jour, nous disparaîtrons à notre tour, les Eskimos disparaîtront. C'est une chose que nous ne pouvons pas tolérer au Canada. C'est pourquoi nous devons avancer à pas prudents dans le domaine de la protection de l'environnement.

Je voulais parler d'un autre aspect de la canadienisation. J'ai pris la parole à la Chambre le 21 novembre dernier et en réponse à mon discours, j'ai reçu une lettre d'un certain Conrad M. Black, président du comité exécutif d'une petite société de Toronto appelée Hollinger Argus Limited, située au 10, rue Toronto. Comme M. Black n'était pas d'accord avec certaines idées que j'ai avancées concernant la canadienisation—c'est en rapport avec mes propos d'aujourd'hui—je vais

### Message du Sénat

lire la lettre aux fins du compte rendu. Je le fais parce que le ministre a également reçu copie de cette lettre. Elle n'a rien de confidentiel. M. Black voulait avoir l'occasion de répondre à certaines déclarations que j'avais faites. Voici ce qu'il m'a écrit:

Cher M. Waddell,

J'ai lu avec un certain étonnement vos observations à mon propos, consignées au hansard du 21 novembre 1980, à la page 4955. Votre déclaration: «Nous allons tout simplement remplacer les Rockefeller par les Conrad Black ou les Bob Blair», est si loin de la vérité que je me dois d'intervenir pour rétablir les faits.

Le gouvernement et l'opposition officielle savent très bien que j'appuie personnellement les mesures annoncées concernant la canadienisation du secteur énergétique, ce qui permettra au gouvernement fédéral de prélever une plus grande part des bénéfices de ce secteur et de maintenir le prix de l'énergie au Canada à un niveau inférieur au cours mondial.

J'ouvre une parenthèse. Je sais que le gouvernement a l'appui du président, du moins en ce qui concerne Argus. Voilà pour sa politique radicale. Je continue la lecture de cette lettre:

Cependant, je ne suis plus d'accord avec les parrains de ce programme énergétique national dans la mesure où il risque, s'il n'est pas modifié, d'accroître la dépendance stratégique du Canada vis-à-vis des sources étrangères au lieu de la diminuer, et d'étrangler le secteur privé de l'industrie énergétique tout en créant un grave problème de chômage et une perte de compétences techniques tant à l'est qu'à l'ouest du pays, contrecoup du départ de ces mégaprojets; d'autre part, en tant que simple citoyen, j'estime qu'éveiller ainsi gratuitement l'hostilité des éléments les plus patriotiques et les moins intéressés du secteur privé—comme ont tendance à le faire ce budget, le programme énergétique et la réaction officielle aux critiques formulées à son égard—va à l'encontre de l'intérêt public.

Il n'est plus d'accord et se joint à mes amis qui se trouvent sur la droite. Je suis habitué à ce genre de choses, monsieur l'Orateur.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Je regrette d'interrompre le député, mais comme il est 5 heures, nous devons passer à d'autres travaux.

**M. Waddell:** Monsieur l'Orateur, je vais finir de lire la lettre et y répondre plus tard dans la soirée.

\* \* \*

● (1700)

### MESSAGE DU SÉNAT

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il avait adopté les bills suivants, qu'il la prie d'approuver:

Bill S-16, concernant le président de la Division de Lethbridge de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours;

Bill S-18, tendant à modifier et à abroger la loi constituant en corporation La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada; et

Bill S-10, tendant à modifier la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

J'ai aussi l'honneur d'informer la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il avait adopté les bills suivants:

Bill C-47, accordant à Sa Majesté certaines sommes pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1981; et

Bill C-49, accordant à Sa Majesté certaines sommes pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1981.